

Malines, le 2 avril 1812.

Diaken, ten huize van zijne ouders tot Geeraertsberghe.

————— Mon très cher neveu,

————— J'ai très bien reçu vos deux lettres et pour répondre à la première, j'ai l'honneur de vous assurer que j'ai fait les mêmes souhaits pour votre salut et bonheur pendant les S.S. jours de Pâques: quant à la seconde je puis vous assurer entièrement, car non seulement je n'ai pas tenu le lit un seul jour depuis bien des années, mais peu d'hivers m'ont été aussi propices que le dernier, comme je crois vous l'avoir encore dit; je ne comprends donc rien au rapport que M. Le grand a fait. Certes les jours de l'ordination ont été ceux qui m'ont fait le plus souffrir de tout l'hiver, et mon neveu Van Den Hende pourra vous dire comment j'étais. Certes si mon collègue, Mr. Forgeur n'était incommodé au point qu'il ne peut écrire ou signer son nom, je serais déjà en vacance dans les villes voisines, et s'il est en état la semaine prochaine, je crois que je ne tarderai pas plus longtemps pour faire à moins que je ne fus sûr que vous arriveriez ici, ce qui me ferait certainement plaisir; et si cela n'est pas j'espère que ce sera à la Pentecôte avec votre cousin Van Den Hende. Mon plaisir sera à son comble quand je vous verrai tous deux ordonner prêtres dans la chapelle du Séminaire. J'espère que Mr. Le Président aura suivi mon conseil en demandant à Mgr. Dispense dans votre âge, comme nous faisons pour les nôtres<sup>1</sup>. Quant à la supplique de Mr. Le grand pour une chambre à feu c'est ma faveur qui ne s'accorde qu'à ceux entre les infirmes qui ont déjà attendu longtemps ce privilège et qui ont montré par leur conduite qu'ils le méritent. Rien ne s'accorde ici à la recommandation, j'observe rigoureusement les règles de la justice distributive. Il y a peu de chambres à feu et beaucoup sont d'une complexion très délicate. Il devra donc attendre son tour et justice lui sera faite. Avant votre lettre, et par les discours que j'ai tenus avec les « M.M. Les grands »<sup>2</sup> j'ai connu leurs principes dont vous me parlez. Je désire beaucoup que Van Den Hende poursuive courageusement la résolution qu'il a prise, vos exhortations y contribueront beaucoup. Saluez-le de ma part, je vous prie, et croyez-moi toujours dans les sentiments que vous me connaissez.

Votre très humble et très affectionné serviteur et oncle.

*JG Huleu*

---

<sup>1</sup> Van Crombrugge était trop jeune pour être ordonné prêtre sans dispensation.

<sup>2</sup> Significance pas claire.